

**France: Services de conseil en rendement énergétique  
Marché d'études et de maintenance des installations communales d'éclairage public, bornes  
foraines, signalisations tricolores et lumineuses routières.**

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

---

**1.1 Acheteur**

*Nom officiel:* VILLE DE LA FARLEDE

*Forme juridique de l'acheteur:* Autorité locale

*Activité du pouvoir adjudicateur:* Services d'administration générale

2 Procédure

---

**2.1 Procédure**

*Titre:* Marché d'études et de maintenance des installations communales d'éclairage public, bornes foraines, signalisations tricolores et lumineuses routières.

*Description:* Marché d'études et de maintenance des installations communales d'éclairage public, bornes foraines, signalisations tricolores et lumineuses routières.

*Identifiant de la procédure:* 66ee8283-962a-4aa6-92f1-31fc6910e36e

*Identifiant interne:* 2026PF02

*Type de procédure:* Ouverte

*La procédure est accélérée:* non

**2.1.1 Objet**

*Nature principale du marché:* Services

*Nomenclature principale (cpv):* 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

*Nomenclature complémentaire (cpv):* 50232000 Entretien d'installations d'éclairage public et de feux de signalisation

**2.1.2 Lieu d'exécution**

N'importe où

**2.1.4 Informations générales**

*Base juridique:*

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

*Conditions de soumission:*

*Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre:* 1

*Conditions du marché:*

*Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire:* 1

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

*Sources des motifs d'exclusion:* Document de marché

5 Lot

---

## **5.1 Lot: LOT-0001**

*Titre:* Etat des lieux et diagnostic des installations

*Description:* Etat des lieux et diagnostic des installations

*Identifiant interne:* 1

### **5.1.1 Objet**

*Nature principale du marché:* Services

*Nomenclature principale (cpv):* 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

### **5.1.2 Lieu d'exécution**

*N'importe où*

*Informations complémentaires:*

### **5.1.3 Durée estimée**

*Durée:* 1 An

### **5.1.6 Informations générales**

*Participation réservée:* La participation n'est pas réservée.

*Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE*

*Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP):* oui

### **5.1.9 Critères de sélection**

*Sources des critères de sélection:* Document de marché

### **5.1.11 Documents de marché**

*Adresse des documents de marché:* <http://www.marches-securises.fr>

### **5.1.12 Conditions du marché public**

*Conditions de soumission:*

*Soumission par voie électronique:* Requise

*Adresse de soumission:* <http://www.marches-securises.fr>

*Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées:* français

*Catalogue électronique:* Non autorisée

*Date limite de réception des offres:* 08/06/2026 12:00 +02:00

*Durée de validité des offres:* 90 Jour

*Conditions du marché:*

*Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés:* Non

*Facturation électronique:* Requise

*La commande en ligne sera utilisée:* non

*Le paiement électronique sera utilisé:* non

### **5.1.15 Techniques**

*Accord-cadre:*

Pas d'accord-cadre

*Informations sur le système d'acquisition dynamique:*

Pas de système d'acquisition dynamique

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et recours**

*Organisation chargée des procédures de recours:* TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

*Description des délais d'introduction des procédures de recours:* Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : #Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. #Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du

CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. #Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. #Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). #Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. #Recours issu de la jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).  
*Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours:* TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

## **5.1 Lot: LOT-0002**

*Titre:* Maintenance et entretien des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse

*Description:* Maintenance et entretien des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse

*Identifiant interne:* 2

### **5.1.1 Objet**

*Nature principale du marché:* Services

*Nomenclature principale (cpv):* 50232000 Entretien d'installations d'éclairage public et de feux de signalisation

### **5.1.2 Lieu d'exécution**

N'importe où

*Informations complémentaires:*

### **5.1.3 Durée estimée**

*Durée:* 0 An

### **5.1.6 Informations générales**

*Participation réservée:* La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

*Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP):* non

### **5.1.9 Critères de sélection**

*Sources des critères de sélection:* Document de marché

### **5.1.11 Documents de marché**

*Adresse des documents de marché:* <http://www.marches-securises.fr>

### **5.1.12 Conditions du marché public**

*Conditions de soumission:*

*Soumission par voie électronique:* Requise

*Adresse de soumission:* <http://www.marches-securises.f>

*Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées:* français

*Catalogue électronique:* Non autorisée

*Date limite de réception des offres:* 08/06/2026 12:00 +02:00

*Durée de validité des offres:* 90 Jour

*Conditions du marché:*

*Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés:* Non

*Facturation électronique:* Requise

*La commande en ligne sera utilisée:* non

*Le paiement électronique sera utilisé:* non

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : #Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. #Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. #Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. #Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). #Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. #Recours issu de la jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

## 8 Organisations

---

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel: VILLE DE LA FARLEDE

Numéro d'enregistrement: 218 300 549 00019

Ville: LA FARLEDE

Code postal: 83210

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Adresse électronique: [marches@lafarlede.fr](mailto:marches@lafarlede.fr)

Téléphone: +33494278585

Rôles de cette organisation:

Acheteur

### 8.1 ORG-0003

Nom officiel: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Numéro d'enregistrement: 130 005 259 00010

Ville: TOULON

Code postal: 83200

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

---

*Identifiant/version de l'avis:* aae60b41-dcc5-422f-b289-0440582db963 - 01

*Type de formulaire:* Mise en concurrence

*Type d'avis:* Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

*Date d'envoi de l'avis:* 05/05/2026 08:45 +02:00

*Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible:* français